
Comité de l'accès aux marchés

RECTIFICATION ET MODIFICATION DES LISTES

LISTE CLXVII - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

La communication ci-après, datée du 22 novembre 2021, est distribuée à la demande de la délégation de la République démocratique populaire lao.

En application du paragraphe 3 de la Décision du 26 mars 1980 relative aux procédures de modification et de rectification des listes de concessions tarifaires (BISD 275/25) et conformément au paragraphe 2 de l'Annexe de la Déclaration ministérielle sur le commerce des produits des technologies de l'information (WT/MIN/(96)/16), la République démocratique populaire lao communique ci-joint le projet de modifications et de rectifications¹ de la Liste CLXVII - République démocratique populaire lao en vue de mettre en œuvre les mesures d'élimination des droits de douane concernant les produits des technologies de l'information, tel qu'approuvé le 17 novembre 2021 (G/IT/31).

Ces modifications et rectifications prendront effet conformément à une notification que le gouvernement de la République démocratique populaire lao présentera à cet effet à la Directrice générale une fois ses procédures internes menées à bien.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de trois mois à compter de la date du présent document, les rectifications et modifications de la Liste CLXVII - République démocratique populaire lao seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

¹ En anglais seulement.

PP 3 - 47 Offset (fichiers pdf et Excel joints; version imprimable disponible sur demande)